

AGENDA NATURE

Dimanches aux étangs du Buston

Le 24 février

De 10 à 12h: brunch documentaire sur le thème des batraciens au Bar Buston – Inscription obligatoire (environnement@olln.be)

12h: placement des bâches à grenouilles, rue du Moulin à Eau et rue Charles Dubois

Le 21 avril

De 9h30 à 10h: entamer la gestion d'un espace sauvage (un rond-point)

De 10h30 à 12h: découverte des oiseaux et de la flore sauvage

Le 19 mai

De 9h30 à 10h: participer à la gestion d'un espace sauvage (un rond-point)

De 10 à 12h: balade « L'usage culinaire et médicinal des plantes » Inscription obligatoire (environnement@olln.be)

12h30: apprendre à confectionner une boisson ou un plat à base des plantes ramassées lors de la promenade, au Bar Buston

Le 16 juin

De 9h30 à 10h: participer à la gestion d'un espace sauvage (un rond-point)

De 10 à 12h au bois du Buston: visite des étangs, pêche avec les pêcheurs du Buston

Le 21 juillet

De 9h30 à 10h: participer à la gestion d'un espace sauvage (un rond-point)

De 10 à 12h: balade « Comment gérer naturellement les espaces qui vous entourent, sur le modèle du rond-point du Buston »

12h: verre « zéro déchet » au Bar Buston

Le 18 août

De 9 h 30 à 10h: participer à la gestion d'un espace sauvage (un rond-point) et récolter les premières graines

De 10 à 12h30: balade « Découverte de la faune et de la flore sauvage de la vallée du Pinchart »

Le 15 septembre

De 9h30 à 10h: récolter des graines de fleurs sauvages pour créer son espace naturel

De 10 à 12h30: balade (3 km): géologie, botanique et patrimoine des environs du Pinchart.

A la Ferme équestre de Louvain-la-Neuve

(Avenue des Arts, 21)

Dimanche 28 avril

De 10 à 17h: Bourse et échange de graines et de plantes

Au bois de l'Escavée

(parking du centre sportif, rue de l'Invasion, 80, à Ottignies)

Mardi 25 juin

De 9 à 15h: gestion d'une jeune plantation de feuillus, suppression du prunus. Inscription: louis.georges@skynet.be

Dimanche 30 juin

De 10 à 12h: comment restaurer les équilibres naturels dans nos zones vertes et nos talus?

Sur la place de Céroux

Dimanche 20 octobre

De 10 à 17h: Fête de la Pomme

Visites commentées des aménagements « nature » réalisés au cimetière

A la cressonnière de Pinchart

(rue des Prairies)

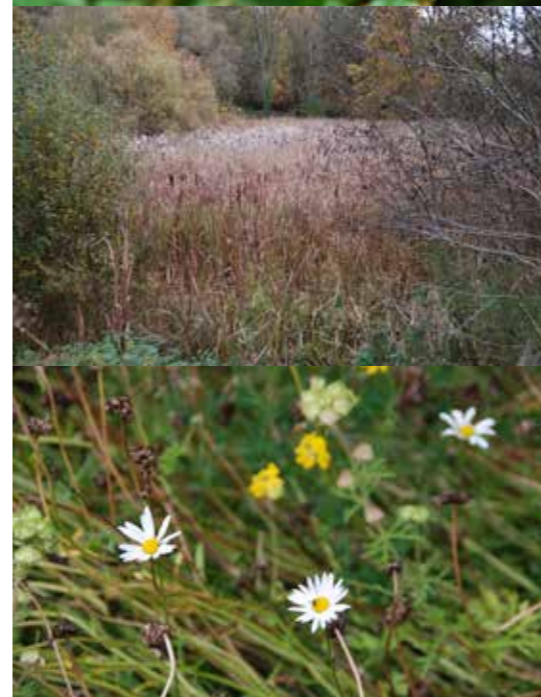
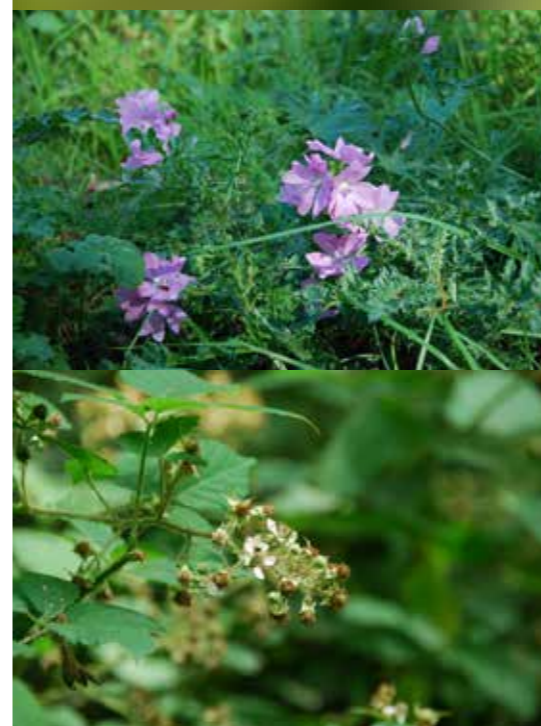
Dimanche 15 décembre

De 10 à 14h: gestion de la végétation en vue du maintien de la prairie humide et de la renouée bistorte

CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

Nous sommes tous concernés!

La biodiversité est une composante essentielle de notre environnement. Or elle est directement menacée par les agissements de l'être humain, les changements climatiques irréversibles qu'il occasionne.



La dégradation de la nature renforce la vulnérabilité des espèces, dont certaines disparaissent, dans de nombreuses régions du monde.

Est-ce qu'une commune peut entreprendre des actions, à son niveau, pour tenter d'influer sur le climat et préserver la biodiversité?

Notre Ville a déjà initié de nombreuses démarches en ce sens: gestion plus écologique des espaces verts, suppression des pesticides, eau de pluie pour l'arrosage des suspensions florales (pourvues de bacs à réserve d'eau), protection de zones humides et de la faune fragile, végétalisation des cimetières, soutien aux projets de « prise en charge » de l'espace public, lutte contre les plantes invasives, valorisation des engagements des « entreprises nature admise »...

Les habitants se mobilisent aussi: « J'adopte un espace vert », charte « zéro phyto », potagers communautaires, ambassadeurs de la propreté, « Be WaPP »... en plus de leurs efforts pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de leurs déplacements et de leur gestion parcimonieuse de l'énergie.

Il s'agit d'un travail de longue haleine, soutenu par les membres de notre Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

Cet encart a pour but de vous informer de quelques contributions possibles en faveur du développement durable, de la biodiversité et du climat. Des contributions qui visent aussi à renforcer les liens entre voisins, collègues...

Merci à tous les habitants déjà engagés, et à tous ceux qui s'engageront en 2019.

Du 23 au 26 avril, de 8h30 à 17h: « Une plante malade, un arbre qui dépérit? ». Analyse gratuite et identification de la cause des symptômes avec proposition d'un traitement adapté, par les spécialistes de la clinique des plantes de Louvain-la-Neuve. Déposez vos échantillons au n°2 de la place Croix du Sud (Tour Kellner, Etage 0, Local D.077).



Info: 010 / 43 62 50 – environnement@olln.be

VÉGÉTALISER DES ALLÉES ET CHEMINS

Dans un jardin, dans les cimetières.

Vous l'avez lu à plusieurs reprises dans notre Bulletin communal : nos six cimetières ont été « végétalisés ».

Les allées ont été enherbées par semis (quelques fois directement sur le gravier) d'une ou plusieurs espèces de plantes herbacées, destinées à être tondues ou fauchées. Objectifs :

1. amener plus de nature dans ces zones trop minéralisées (offrir des micro-habitats pour toute une faune) ;
2. supprimer les pesticides et limiter le temps d'entretien ;
3. rendre ces espaces de recueillement plus agréables ;
4. éviter les problèmes de gestion des eaux (perméabilité trop importante).



Entre les tombes, nos services ont soit planté un mélange de végétaux de milieux arides (mousses, sédum, thym serpolet... pas nécessairement représentatifs de la biodiversité locale, mais ce sont de bons couvre-sol), soit disposé des pierres naturelles (schiste) ou autres matériaux drainants dont les joints serrés ne laissent pas trop de place à la végétation.

Pour en savoir plus sur les solutions qui peuvent convenir pour les parkings et les cheminements dans les jardins, retrouvez-nous le 20 octobre au cimetière de Céroux.

SUPPRIMER LES PLANTES INVASIVES

La Ville a établi un plan de gestion de certaines plantes exotiques envahissantes dangereuses pour l'homme et/ou l'environnement. La balsamine de l'Himalaya - autrefois très présente dans la vallée du Pinchart et du Ry Angon - est aujourd'hui presque éradiquée, suite aux multiples opérations de suppression menées avec le Contrat de Rivière. Les populations de berce du Caucase sont sous contrôle également. Le cerisier tardif (prunus sérotina) fait toujours partie de nos préoccupations dans les bois communaux.

Restons attentifs, car les espèces invasives se retrouvent partout : dans les espaces publics (rosier rugueux, séneçon du Cap...) et dans les jardins (solidage, spirée...). Contrairement à ce que beaucoup pensent, le sympathique arbre aux papillons (buddleia) n'est absolument pas bénéfique à la biodiversité : cet arbuste figure parmi les plantes exotiques envahissantes ! Dans la mesure du possible, supprimez ceux qui se trouvent dans votre jardin et surtout, évitez d'en planter !

Pour en savoir plus sur les invasives et leurs alternatives, retrouvez-nous le 28 avril à la ferme équestre de Louvain-la-Neuve et le 25 juin au bois de l'Escavée (lire notre agenda).

Environ 12.000 espèces exotiques ont été observées dans l'Union européenne. 10 à 15% d'entre elles peuvent présenter un potentiel invasif et occasionner des dommages à l'environnement.



ENTREtenir

Autant que nécessaire mais aussi peu que possible.

La Ville a mis en place un « Plan de gestion différenciée » qui détaille les enjeux des espaces verts (cadre de vie, environnement, liaisons entre les espaces, contraintes économiques/techniques et fonctionnelles, usages des habitants...) et leurs modalités de gestion (fauchage classique, fauchage tardif, tonte, accueil de moutons...).

Des observations ont été réalisées, pour vérifier si les actions mises en place ont permis de diversifier la faune et la flore des espaces gérés.

Les autorités communales ont décidé de poursuivre cet accueil de la nature en ville en 2019. Certains espaces verts publics de grande taille seront désormais fauchés trois fois par an, au lieu d'être tondus dix fois. Une herbe plus haute permettra d'héberger de nombreuses espèces... et de contribuer à maintenir une plus grande biodiversité.

Nous sommes ouverts aux projets d'aménagement des particuliers visant à accueillir des chevaux, moutons... et autres projets pour la conservation de la nature.

Plusieurs entreprises du parc scientifique de Louvain-la-Neuve ont mis en place cette gestion différenciée ou se sont engagées à le faire (17 entreprises ont signé la charte « Entreprise nature admise »).

Pour en savoir plus sur les résultats du fauchage tardif, consultez le rapport en ligne sur notre site www.oln.be (pages environnement) ou retrouvez-nous le 30 juin au bois de l'Escavée (lire notre agenda).



ADOPTER UN ESPACE PUBLIC

Pour le transformer en « réserve naturelle », lieu fleuri ou espace convivial.

Des citoyens membres du PCDN ont adopté le rond-point du Buston (Limelette) en 2014. Ils le gèrent comme une petite réserve naturelle attirante pour les insectes et la faune. Aux mauves, marguerites et origans plantés au départ, ils ont ajouté des achillées, bétoines, consoudes, eupatoires, agripaumes, compagnons rouges... en 2018. En 2019, cette collection sera enrichie avec de la digitale, du bouillon blanc et de l'eupatoire. Certaines plantes séchées offrent des graines (des cardères, par exemple) et permettront à beaucoup d'espèces (oiseaux, mais aussi pour une multitude d'autres espèces vivant au-dessus ou dans le sol) de se nourrir pendant la disette hivernale.

Cinquante familles ont également adopté un espace public (vous reconnaissez les sites grâce à la plaque « J'adopte un espace vert » qui y est installée) pour y semer une pelouse fleurie, quelques légumes, des plantes annuelles.

Vous souhaitez adopter un espace vert public près de chez vous (plate-bande, bac, parterre, rond-point, pelouse...), soumettez-nous votre proposition d'aménagement (et comment vous avez prévu de l'entretenir : sans pesticides !) au moyen de la charte que vous trouverez sur notre site www.oln.be (mon-environnement/ charte-jadopte-un-espace-vert).

Pour suivre l'évolution des plantes sauvages au fil des saisons, retrouvez-nous aux rendez-vous mensuels du rond-point du Buston (lire notre agenda).

